

me—il peut, à l'instar d'autres comités, faire beaucoup pour renseigner le public. Je partage l'avis de M. Woolliams: traitons les toxicomanes, mais cherchons à atteindre les trafiquants, ceux qui transforment de jeunes enfants en toxicomanes. Tous les articles que nous lisons à ce sujet sont fort troublants. Les gens ne prennent pas de stupéfiants parce qu'ils souffrent de débilité mentale. Ils commencent à prendre des drogues anodines pour les émotions qu'ils en ressentent. Ce ne sont pas des faibles d'esprit. D'après les médecins, après qu'ils ont pris des drogues anodines pendant quelque temps, ils veulent éprouver des émotions encore plus fortes; ils passent alors à l'héroïne, à l'acide D-Lysergique, et, ce qui est encore plus dangereux et qui défraye les manchettes des journaux depuis quelque temps, ils finissent par aspirer les émanations de colle pour modèles réduits d'avions.

M. Klein: C'est pourquoi la marijuana elle-même est dangereuse.

M. Scott (Danforth): L'un des chefs des services médicaux du gouvernement américain soutient que l'emploi de la marijuana n'est pas plus dangereux que l'usage excessif de l'alcool. Votre projet de loi s'inspire de prémisses qui sont absolument fausses, c'est-à-dire que la toxicomanie est une maladie ou un trouble mental.

M. Klein: Je crois qu'il faudrait dire que dès que le sujet a acquis l'habitude, il souffre de maladie mentale.

M. Scott (Danforth): Pas du tout.

M. Klein: C'est parce qu'elle devient esclave de la drogue. Vous n'êtes pas toxicomane, une personne saine d'esprit ne l'est pas, mais pour employer l'argot de ces gens, dès qu'une personne devient esclave de la drogue, elle est malade. Qu'elle soit malade mentalement ou physiquement, elle est malade quand même.

M. Scott (Danforth): Je ne saurais partager votre opinion. A mon avis, vos prémisses sont fausses. Je connais des médecins toxicomanes, mais ce sont des hommes très compétents et intelligents. Ils continuent leur pratique. Ils ne sont pas mentalement déficients au sens que vous mentionnez alors qu'il leur faudrait se faire traiter dans une clinique. Nous n'en savons pas suffisamment au sujet de la toxicomanie. C'est pourquoi, à mon avis, il est faux de dire: «Bornons-nous au projet de loi.» Nous sommes fort aise d'en avoir été saisis, car il nous met aux prises avec le problème. Toutefois, si nous devons faire une tentative sérieuse pour y trouver une solution et non pas une simple déclaration platonique, il nous faut obtenir le personnel voulu, comme nous l'avons fait au

comité des prix, engager des spécialistes et consulter les organismes chargés de faire respecter la loi. Si nous pouvions le faire entrer par la petite porte, j'aimerais que Bob Kennedy comparaisse devant le Comité. Lorsqu'il était procureur-général des États-Unis, il a présenté un mémoire prodigieux sur l'ensemble du problème du trafic des stupéfiants, la façon dont les trafiquants s'insinuent dans la société, soudoient les juges et ainsi de suite.

A mon avis, ce projet de loi nous place au bout de la chaîne de fabrication. On fabrique des toxicomanes en série et tout ce que nous faisons c'est de les envoyer dans des cliniques, peu importe que les cliniques soient à peu près inexistantes, que le personnel formé fasse défaut et que les fonds soient insuffisants. A mon sens, monsieur le président, le Comité agirait sagement en étudiant tous les aspects de l'enquête que nous voulons mener, ainsi que ses limitations, avant de s'engager à fond, car des expériences intéressantes ont été effectuées en Grande-Bretagne au moyen d'une méthode tout à fait différente de celle que vous préconisez. D'autres pays ont cherché à régler le problème de la toxicomanie. A mon avis, il s'agit d'un double problème. Il ne s'agit pas simplement de traiter les gens. Par exemple, certains adolescents de nos jours estiment que de prendre ces drogues d'importance secondaire leur donne du prestige parmi leur groupe.

M. Klein: Ils ne veulent pas passer pour vieux-jeu.

M. Scott (Danforth): J'ignore quelle en est la raison, car je n'ai pas eu d'expérience personnelle à ce sujet.

M. Woolliams: C'est réellement ce que je voulais dire, même si je me suis exprimé sur un ton un peu badin. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un phénomène passager.

M. Scott (Danforth): Je ne puis en convenir, monsieur Woolliams. Je ne crois pas qu'un seul organisme social au Canada en conviendrait. Le problème va prendre des proportions de plus en plus grandes et va devenir de plus en plus dangereux non seulement parmi les jeunes gens, mais parmi la population en général. Il nous faut déterminer—y sommes-nous autorisés? Voilà une toute autre question—la gravité et la cause de cet état de choses, si nous le pouvons, en convoquant des spécialistes. J'ignore si nous pourrions étudier tous les aspects de la question, mais il existe une quantité énorme de données à ce sujet.

Enfin, il faudrait étudier l'aspect relatif aux trafiquants, les gens qui distribuent les stupéfiants, et la nécessité d'imposer des sanctions beaucoup plus sévères à l'égard de